

Comprendre et analyser la comptabilité M22 des ESMS publics

Le 21/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les aspects juridiques et réglementaires spécifiques à la comptabilité M22 des ESMS publics.
- Comprendre les principes comptables adaptés aux établissements médico-sociaux publics.
- Élaborer et analyser efficacement l'EPRD et ses documents annexes.
- Réaliser une analyse approfondie des états financiers consolidés et du compte administratif.
- Utiliser les ratios financiers pour piloter et évaluer la performance des ESMS publics.

CONTENU

Qu'est-ce que la comptabilité M22 des ESMS publics ?

En comptabilité, les Établissements Publics Sociaux et Médico-Sociaux sont soumis à une nomenclature spécifique. Ce référentiel s'impose aux ordonnateurs, aux comptables, au juge des comptes et au certificateur.

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Les bases de la comptabilité M22 pour les ESMS publics

Matin : Les aspects juridiques et réglementaires de l'ESMS

- Le rôle de l'ordonnateur et du comptable public selon le décret n°1246 du 7 novembre 2012.
- Nomenclature comptable spécifique du CASF : articles R314-5 et R314-81.
- Actualisation des principes du CRC 99-01 et intégration des évolutions récentes.
- Norme M22 : cadre comptable des ESMS publics et ses spécificités.
- Avis 2007-05 et son application dans le contexte actuel.
- Les autorités de tarification : ARS, Conseil départemental et autres financeurs.

Après-midi : Les principes comptables de l'ESMS public

- Obligations comptables de l'établissement et de l'association gestionnaire.
- Typologie des comptes : liaison, report à nouveau, bilan, compte de résultat.
- Gestion des subventions : règles et suivi.
- Dotations globales et prix de journée : actualisation des pratiques.
- Provisions réglementées : cadre et mise en œuvre dans le contexte actuel.

Jour 2 : Gestion prévisionnelle et analyse des états financiers des ESMS publics

Matin : L'EPRD : préparation, analyse et examen

- Élaboration du compte de résultat prévisionnel (CRP) : méthodologie et outils.
- Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) prévisionnelle et tableau de financement.

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Documents annexes : présentation et intégration dans l'EPRD.
- Gestion des virements et modifications budgétaires : mise à jour des pratiques.
- Coordination entre l'ordonnateur et le comptable public dans le cadre de l'EPRD.

Après-midi : Analyse approfondie des états financiers de l'ESMS

- Préparation du compte administratif : étapes et bonnes pratiques.
- États financiers consolidés, agrégés et cumulés : comprendre leurs enjeux.
- Analyse du bilan et du compte de résultat : diagnostic financier détaillé.
- Présentation et interprétation du compte administratif.
- Utilisation des ratios financiers pour évaluer la performance et la santé financière.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Aucun

PUBLIC VISE

Chef de service, chef d'établissement, Toute personne rattachée à la gestion d'un ESMS public, Toute personne intéressée par la comptabilité publique

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382